

Revue de presse DEOF n°18 du 9 novembre 2021

ACTUALITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

INFORMATIQUE

EN ECOLE D'INFORMATIQUE, QU'EST-CE QU'UNE PISCINE?

Le Figaro, publié le 05/11/2021.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/en-ecole-d-informatique-qu-est-ce-qu-une-piscine_d40fe118-3cb6-11ec-a397-0cf751d75254/

«C'est un rituel difficile, mais qui permet de débusquer les meilleures recrues. La piscine désigne le processus de sélection en école d'informatique. Pendant un mois, week-end compris, les candidats codent sans interruption. Un véritable challenge, idéal pour tester leurs compétences et leur motivation.

On connaît de plus en plus le mot «piscine» depuis la création de l'école 42, créée par Xavier Niel, le fondateur de Free. Mais ce terme est en réalité né il y a une trentaine d'années, des écoles d'ingénieurs en informatique Epita et Epitech. La piscine tient son nom d'une épreuve d'endurance de l'armée américaine où les recrues doivent nager avec leur équipement.

Dans les écoles d'informatique, la piscine plonge les étudiants dans une ambiance de travail particulièrement intense. Tous les jours, parfois jusqu'à 80 heures par semaine, ils doivent apprendre à travailler en équipe, à fournir des devoirs quotidiennement. Durant cette longue épreuve, l'emploi du temps est éprouvant. Les étudiants doivent parfois rendre des projets à 6 heures du matin et donc travailler toute la nuit. Les participants de la piscine dorment généralement à l'école. Du moins, se reposent. Car les cerveaux sont en ébullition. Il y en a qui craquent, d'autres qui stressent. À tel point que certains étudiants abandonnent l'épreuve. Mais il y a aussi, et heureusement, quelques moments de détente. Toutes ces émotions permettent aux candidats de tisser des liens entre eux et de travailler en équipe.»

CPGE

LES CLASSES PREPARATOIRES DE PROXIMITE, UN MODELE ESSENTIEL MAIS FRAGILE

Educpros, publié le 05/11/2021.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/en-ecole-d-informatique-qu-est-ce-qu-une-piscine_d40fe118-3cb6-11ec-a397-0cf751d75254/

« Pour s'inscrire en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) près de chez soi, mieux vaut habiter dans une grande ville que dans le Cantal, les Landes ou la Meuse. Ces classes se situent en majorité à Paris (31% des élèves) et dans les douze plus grandes métropoles (28%). Environ un département sur deux accueille une prépa. Ceci est valable pour les CPGE littéraires, pour les scientifiques c'est huit sur dix environ.

Pour Denis Choimet, président de l'Union des professeurs de classes préparatoires scientifiques (UPS), cela constitue "un maillage académique assez fin", avec la possibilité au sein d'une académie de trouver une classe préparatoire correspondant à chaque élève en fonction de son niveau, notamment grâce aux prépas "de proximité".

Ces classes, développées depuis les années 1980, doivent offrir un meilleur accès aux CPGE. "Dans les années 90, il y a eu beaucoup de création de classes préparatoires", indique Damien Framery, président de l'Association des professeurs de première et de lettres supérieures (APPLS). L'objectif était de rapprocher "géographiquement et socialement" les élèves éloignés des classes préparatoires et "de faire sauter les verrous de l'auto-censure". Le nombre d'établissements s'est depuis stabilisé autour de 363 établissements publics et 94 établissements privés, soit deux fois plus qu'il y a 30 ans. .../...

.../... Ces dix dernières années, les ouvertures de classes concernent surtout des filières technologiques (TSI, ATS, TPC), dans des villes moyennes ou en périphérie de grandes villes pour des élèves moins favorisés. En prépa, 28% des élèves touchent une bourse (contre 39% à l'université) mais "cela peut atteindre plus de 50% dans les filières technologiques", se satisfait Denis Choimet. [...]

Pour les représentants des professeurs de prépa, il faut continuer à défendre ces "petites" prépas. "On peut être déçu du résultat. On peut aussi se dire que sans ça, on trouverait des prépas encore plus concentrées socialement", constate Damien Framery, tout en admettant un modèle "perfectible". [...]

Malgré leurs avantages, les prépas de proximité, rarement demandées en premier vœu, se heurtent à un défaut d'attractivité. Il ne suffit pas de convaincre les élèves qui n'osent pas se lancer, il faut aussi inciter ceux qui ont un bon niveau à ne pas forcément partir loin. Les professeurs de classes préparatoires le martèlent, mais le message passe mal : "Il ne faut pas être aveugle au classement, les prépas les mieux classées ne le sont que parce qu'elles recrutent de manière plus sélective", insiste Denis Choimet.

Peu importe les résultats d'intégration, les "petites" prépas remplissent donc leur rôle, défend l'APPLS. "Leur appliquer une grille de rentabilité, ce serait contradictoire avec l'idée d'un accès au plus grand nombre". Pour les maintenir, "beaucoup de professeurs prennent leur bâton de pèlerin pour faire connaître les prépas à des lycéens qui ignorent leur existence ou pensent que ce n'est pas pour eux", raconte Damien Framery. "Il faudrait une politique plus incitative", insiste le président de l'UPS. Parfois, un professeur suffit à décider un étudiant pour la prépa. Et malgré les partenariats existants entre certaines classes prépas et des établissements d'éducation prioritaire, ce type de relais fait encore défaut.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

OU ETUDIENT LES 59.400 ETUDIANTS EN PLUS INSCRITS DANS LE SUPERIEUR A LA RENTREE 2021 ?

L'étudiant, publié le 26/10/2021.

<https://www.letudiant.fr/etudes/ou-etudient-les-59-400-etudiants-en-plus-inscrits-dans-l-enseignement-superieur-a-la-rentree-2021.html>

«Les baccalauréats 2020 et 2021, adaptés aux conditions sanitaires, ont conduit à une augmentation considérable du nombre d'étudiants inscrits dans les formations de l'enseignement supérieur lors des rentrées 2020 et 2021. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (Mesri) annonce une progression de 2,1% des effectifs pour cette rentrée, soit 59.400 étudiants en plus.

Les BTS attirent ! Selon les prévisions du ministère, ce sont les sections de technicien supérieur (STS) sous statut apprenti qui connaîtront la plus importante hausse à la rentrée 2021 (une fois les données consolidées). Le ministère prévoit une augmentation de 19,5% des effectifs en BTS par rapport à la rentrée 2020.

Les écoles de commerce et d'ingénieurs post-bac bénéficient aussi de ces croissances d'effectifs puisque ce sont ces formations qui possèdent les prévisions de croissance les plus importantes après les BTS. Le ministère table sur une augmentation de 7,1% des effectifs du côté des écoles de management, +5,4% du côté des établissements universitaires privés et plus 3,5% du côté des écoles d'ingénieurs.

A elles seules, ces trois filières devraient accueillir 21.800 étudiants sur les 59.400 supplémentaires. Cet attrait pour des formations qui ont la réputation d'accompagner leurs étudiants témoigne d'un souhait d'encadrement et de suivi de néo-étudiants qui ont subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire au lycée. »

ACTUALITES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PRIMAIRE

PEDAGOGIE

PHILIPPE MEIRIEU : UN DICTIONNAIRE INATTENDU DE PEDAGOGIE

Le Café Pédagogique, publié le 15/10/2021.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2021/10/11102021Article637695314648276205.aspx>

«A tous ceux qui attendent un traité de pédagogie, Philippe Meirieu impose le détour. Ce "Dictionnaire inattendu de pédagogie" (ESF Sciences Humaines) parle télécommande, cinématographe, anachorète, frontière, missel et placebo. Mais ne vous y trompez pas : ce sont autant d'entrées (une cinquantaine) vers la pédagogie. Pas de traité. Encore moins de manuel. Philippe Meirieu s'amuse et nous invite à penser l'Ecole de façon originale et libre. Une balade pédagogique et engagée pour tous ceux qui s'intéressent à l'Ecole.

Dans ce « Dictionnaire inattendu », l'inattendu c'est que je n'ai trouvé que quatre mots (parmi les cinquante qui font l'objet d'une notice) qui renvoient directement à l'enseignement : « explicite, préalable, fondamentaux et traces écrites ». D'ailleurs vous dites qu'il n'y a peut-être pas de dictionnaire de pédagogie possible. Alors c'est quoi cet ouvrage ? [...] Je voulais écrire une sorte de « manifeste pédagogique » pour une éducation qui laisse la place à l'inattendu, contre toutes les tentations de réduire l'éducation à la programmation et la pédagogie à un ensemble de processus standardisés. Je voulais montrer que « l'éducation est de tous les instants », qu'elle est présente dans tous nos comportements d'adultes, se manifeste à travers « le moindre geste »... et qu'il nous faut toujours, pour comprendre « ce que nous fabriquons » dans nos classes, nous situer du point de vue de l'enfant et de l'adolescent, de ce qu'ils vivent, des événements qui déterminent leurs apprentissages et leur développement...

Et puis, je voulais tenter aussi de sortir des discours convenus pour regarder les réalités éducatives de manière originale, aborder des questions qu'on traite rarement dans nos discours de « spécialistes » et nous permettre ainsi de réinterroger ainsi nos pratiques... Cela dit, il y a quand même, à la fin du livre, un index thématique où je reprends les termes classiques des dictionnaires de l'éducation et où je renvoie aux articles dans lesquels je les aborde directement ou indirectement. [...] »

ORIENTATION

L'ORIENTATION : DE LA QUATRIEME AU MASTER

IGÉSR, publié le 15/10/2021.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-orientation-de-la-quatrieme-au-master-51413>

«Dans une première partie, après avoir rappelé la façon dont les décideurs ont appréhendé au cours du temps la question de l'orientation en France, le rapport interroge quatre dimensions généralement associées à l'orientation : les procédures, l'information, le décrochage et l'offre de formation. Dans une deuxième partie, le rapport analyse, sur les plans quantitatif et qualitatif, le ressenti des élèves, des étudiants et des personnels au moment même où le continuum bac- 3, bac + 3 connaît une profonde réorganisation.

[rapport annuel thématique 2020](#) - PDF | 4.31 Mo [rapport annuel thématique 2020 \(synthèse\)](#) - PDF | 1.58 Mo

FORMATION - EMPLOI

CPF

CPF : L'ESSOR DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION SE CONFIRME

Le Monde, publié le 29/10/2021. *(article complet réservé aux abonnés)*

https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/10/29/l-essor-du-compte-personnel-de-formation-se-confirme_6100338_823448.html

«Le compte personnel de formation (CPF) entre dans les usages à toute vitesse. En 2020, il a financé 984 000 actions pour développer les compétences des travailleurs et des chômeurs, contre 517 000 en 2019. Et la dynamique se poursuit : au cours du premier semestre 2021, le nombre de dossiers a été équivalent à celui des douze mois précédents. C'est ce que montrent des enquêtes diffusées, jeudi 28 octobre, par la Caisse des dépôts et consignations et par la Dares – la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail.

Cette forte augmentation s'explique, en grande partie, par l'ouverture, à la fin de novembre 2019, du « parcours d'achat direct ». Il y a deux ans, le CPF a été profondément transformé en devenant accessible par le biais d'une application mobile et du site Internet Moncompteformation. [...]

En 2020, 2,8 % de la population active a eu recours au CPF. Cette proportion peut être jugée faible, mais il faut en même temps rappeler qu'elle est nettement supérieure à celle qui avait été mesurée sur la période 2015-2019 (1,5 % en moyenne). Le passage au « parcours d'achat direct » se révèle « très favorable aux demandeurs d'emploi », puisque ceux-ci représentaient « 36 % des bénéficiaires du CPF en 2020, soit quatre points de plus » en un an, d'après la Dares. Ce succès s'observe dans d'autres catégories. Ainsi, le nombre d'ouvriers qui mobilisent leur compte s'envole (+ 73 %) et celui des employés enregistre une progression très vive (+ 53 %). Chez les femmes, les individus de moins de 30 ans et les seniors, la tendance est également à la hausse. [...] »

FONCTION PUBLIQUE

LA FONCTION PUBLIQUE EN DEBUT DE VIE ACTIVE, DES CHEMINS DIVERSIFIES VERS LA STABILISATION

CEREQ, publié le 18/10/2021.

<https://www.cereq.fr/la-fonction-publique-en-debut-de-vie-active-des-chemins-diversifies-vers-la-stabilisation>

«La fonction publique a représenté une opportunité d'emploi pour 27% des jeunes de la Génération 2010 en début de vie active. Pour la moitié d'entre eux, l'emploi public aura prédominé au cours de leurs sept premières années de vie professionnelle. La première expérience dans le secteur est à 80 % sur CDD, devenu la norme des premières embauches, comme dans le privé. La stabilisation statutaire y est en revanche plus lente. Les spécificités de chacun des versants de la fonction publique nuancent ces tendances. Ainsi, la fonction publique d'État recrute plus de diplômés du supérieur et les stabilise davantage. Le versant hospitalier privilégie les CDI alors que dans la territoriale, aux emplois moins qualifiés, le CDD reste dominant.

En 2019, la fonction publique est un secteur qui emploie plus de 5,6 millions de salariés, soit l'équivalent d'un emploi sur cinq. Depuis une quinzaine d'années, il est marqué par un rythme soutenu de réformes. Parmi les évolutions les plus récentes, la création du CDI de droit public et la mise en place des règles d'accès au CDI pour les CDD de plus de 6 ans accompagnent une modification des formes d'emplois, combinant emplois statutaires et contractuels. .../...

.../... Malgré des plans successifs de résorption de la précarité via des dispositifs de titularisation (loi Sauvadet de 2012 par exemple), un agent sur cinq est aujourd'hui contractuel et dispose, dans la majorité des cas, d'un contrat à durée déterminée. Représentant 14 % des agents, les moins de 30 ans, classe d'âge alimentant au premier chef les entrées dans le secteur, constituent la principale catégorie de main d'œuvre concernée par ces transformations.

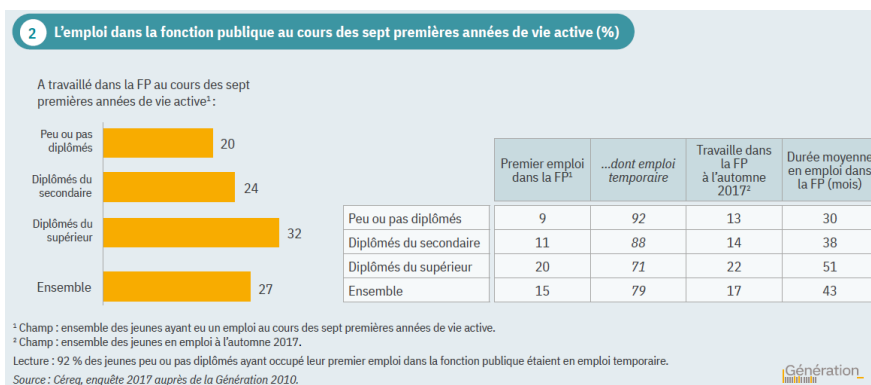
Comment les évolutions des normes d'emploi dans le secteur affectent-elles le parcours des jeunes entrants sur le marché du travail ? Comment varient ces parcours selon qu'il s'agit de la fonction publique d'État (FPE), de la territoriale (FPT) ou de l'hospitalière (FPH) ? L'augmentation des CDD comme instrument de gestion de l'activité interroge les trajectoires des jeunes concernés par des expériences dans la fonction publique : se soldent-elles par un ancrage dans ce secteur et dans quelle proportion ? À défaut, ces expériences sont-elles bénéfiques pour la suite de la carrière ? Existe-il des disparités selon les qualifications de l'emploi et les niveaux de formation initiale ?

Les données issues de l'interrogation en 2017 de la Génération 2010 permettent de retracer les trajectoires professionnelles de jeunes ayant travaillé dans la fonction publique au cours de leurs sept premières années de vie active. Des sous-espaces d'emploi se dessinent selon les trois versants de la fonction publique, mettant en lumière une pratique commune d'usage de CDD mais d'intensité variable.

Parmi les 658 000 jeunes de la Génération 2010 ayant occupé un emploi au cours de leurs sept premières années de vie professionnelle, 27 % ont travaillé dans la fonction publique. Plus de la moitié d'entre eux (55 %) ont occupé cet emploi dès leur première année sur le marché du travail, alors que seuls 7 % l'ont obtenu après cinq ans.

Ce passage par la fonction publique correspond à différents types d'enchaînements de situations dans la trajectoire. Si pour un quart des jeunes concernés il a lieu immédiatement après la fin des études, il succède à une période de chômage dans 34 % des cas, ou à de l'inactivité ou de la formation (19 %). Il fait plus rarement directement suite à une expérience professionnelle dans le secteur privé, après un contrat temporaire (14 %) ou un CDI (8 %).

En moyenne, 21 mois se sont écoulés entre la sortie du système scolaire et la première embauche dans la fonction publique. De fait, nombre de jeunes intègrent le secteur déjà porteurs de savoirs et compétences professionnels mis en pratique puisque 45 % ont déjà connu une expérience antérieure dans le secteur privé. [...] »



EGALITE

SALAIRE

FEMMES-HOMMES : POURQUOI LES INEGALITES SALARIALES SE CREUSENT ?

France Info, publié le 04/11/2021.

https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/femmes-hommes-pourquoi-les-inegalites-salariales-se-creusent_4832671.html#xtor=RSS-3-%5Bsociete/droitsdesfemmes%5D

«À travail égal, salaire égal. Si le slogan est ancien, le combat reste d'actualité. L'écart de salaire entre les femmes et les hommes s'est, en effet, encore creusé en 2021. "Je travaille dans le recrutement, donc je vois très bien qu'il y a une différence de 15 à 20%, à compétences et à expérience égale, j'entends", explique une femme interrogée par franceinfo, mercredi 3 novembre. "Les femmes sont plutôt enclines à rester à leur place (...). Je pense que c'est ce qui fait qu'à un moment, on ne réclame pas ce qui nous est dû", avance une autre.

Une inégalité salariale pourtant dénoncée de longue date. L'une des principales causes de celle-ci tient au fait que les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel mal-payés ou travaillent dans des secteurs moins bien rémunérés. La maternité joue aussi un rôle. "On se rend compte qu'à poste égal, en début de carrière, il n'y a pas vraiment d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Elles se créent, se creusent et ne se referment pas à partir de 30-31 ans, l'âge moyen du premier enfant en France", explique Rebecca Amsellem, économiste et fondatrice du collectif féministe "Les Glorieuses". »

L'INEGALITE SALARIALE ENTRE FEMMES ET HOMMES REPART A LA HAUSSE

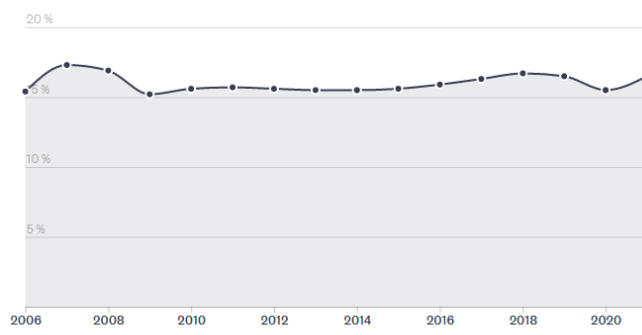
Le Monde, publié le 03/11/2021.

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/11/03/3novembre9h22-l-inegalite-salariale-entre-femmes-et-hommes-repart-a-la-hausse_6100822_4355770.html

«Selon le collectif féministe Les Glorieuses, depuis le mercredi 3 novembre à 9 h 22, les femmes françaises travaillent « gratuitement » : elles ne sont plus payées durant les 16,5 % de l'année restants, selon un calcul fondé sur les écarts de rémunération avec les hommes publiés par Eurostat en 2021 (avec les données de 2019). La communication de cette date symbolique, accompagnée sur les réseaux sociaux du mot-dièse #3novembre9h22, sert avant tout à sensibiliser sur les inégalités salariales, même si sa méthodologie peut être discutée.

Ce qui ressort cette année, c'est que l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, qui avait baissé légèrement de 2018 à 2020 (passant de 16,7 % à 15,5 % d'écart) a rebondi en 2021, en partie en raison de la crise du Covid-19, un phénomène constaté dans toute l'Europe. Non seulement, les modestes progrès réalisés ces dernières années vers la parité ont été gommés, mais en plus les femmes « qui ont télétravaillé ont aussi assumé davantage de tâches, notamment auprès des enfants » permet de ne pas prendre en compte le versement de primes, les rémunérations variant en fonction des performances ou les versements saisonniers. L'OCDE, pour sa part, calcule la différence entre le salaire médian des hommes et des femmes. Dans tous les cas, ces méthodes lissent les résultats, car elles ne prennent pas en compte le niveau d'études, l'expérience sur le marché du travail ou le type d'emploi. [...]

Ce graphique présente le pourcentage d'écart salarial en France entre les revenus des femmes et ceux des hommes.



Source : Eurostat



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**Experience
France**™

*Découvrir la France

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne, 75014 Paris
1, allée Baco - BP 21509, 44015 Nantes